

TRANSMETTRE LA MÉMOIRE RÉPUBLICAINE

Héritiers moraux de l'Assemblée nationale de 1789, les députés se sont de nouveau faits les premiers militants des droits de l'Homme et du citoyen en se mobilisant pour Ingrid Betancourt, en célébrant avec éclat le combat pour les droits des femmes et en faisant vivre la mémoire de l'esclavage et de la traite négrière.

DROITS DES FEMMES : SE SOUVENIR ET AGIR



La promotion d'une véritable parité hommes-femmes s'annonce comme un chantier prioritaire de la législature qui s'ouvre. Pour que chacun ait présent à l'esprit les enjeux de ce dossier, l'Assemblée a commémoré cette année deux grands débats de l'histoire parlementaire qui ont contribué à faire progresser la cause des femmes. La réédition des travaux qui ont conduit au vote de la loi du 13 juillet 1907 permettant aux femmes mariées de disposer librement de leur salaire a ainsi permis de restituer l'âpreté des premiers combats, mais aussi de rappeler l'engagement pionnier qui fut alors celui de plusieurs élus visionnaires. Tout aussi instructif est le dossier – un livre et une rubrique spéciale sur le site assemblee-nationale.fr – que

l'Assemblée a diffusé à l'occasion du quarantième anniversaire de la loi du 28 décembre 1967 légalisant la pilule contraceptive. Au fil des documents d'époque, on peut apprécier le rôle d'entraînement que le débat parlementaire peut exercer sur une grande question de mœurs, modifiant les clivages de départ et permettant, par la seule force d'un texte, de changer la société. La publication des comptes rendus d'époque a été l'occasion pour le Président Accoyer de rappeler dans sa préface que « la vigueur d'une démocratie se mesure à la portée des réformes qu'elle mène à bien ». C'est pourquoi « les députés sont toujours fondés à examiner les questions les plus complexes et les plus essentielles ».



Lucien Neuwirth, auteur de la proposition de loi pour la légalisation de la pilule anticonceptionnelle (1966).

MOBILISATION ET ÉMOTION POUR INGRID BETANCOURT

L'Assemblée n'a pas voulu clore ses travaux de l'année 2007 sans manifester son soutien et sa solidarité envers les otages de Colombie détenus par les FARC. Le 20 décembre, le Président Bernard Accoyer a fait procéder à l'installation d'un écran géant devant la colonnade du Palais Bourbon. Sur celui-ci était diffusé en boucle un film bref mais poignant, dans lequel Ingrid Betancourt, quelques jours avant sa capture, plaidait de toute sa force de conviction pour le retour de la paix civile en Colombie. « **Tous les députés sont avec vous** » : au cours de la cérémonie qui

a accompagné cette installation, Bernard Accoyer a tenu par ces mots à assurer à la famille d'Ingrid Betancourt, présente ce soir-là au Palais Bourbon, que tous les parlementaires étaient, au-delà des clivages partisans, mobilisés pour la libération des otages. C'est pour exprimer cette même unanimité qu'une délégation du Bureau de l'Assemblée nationale, également conduite par le Président Bernard Accoyer, s'était la veille rendue sur le parvis des Droits de l'Homme de la place du Trocadéro pour une manifestation de sensibilisation.



ESCLAVAGE : LA MÉMOIRE VIVE

L'Assemblée s'est associée activement, pour la deuxième année consécutive, à la journée nationale du 10 mai célébrant les mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leur abolition. En présence du Président Patrick Ollier, un concert a été donné dans la salle des fêtes autour des œuvres mu-

sicales du Chevalier de Saint-George. **Fils d'une esclave de la Guadeloupe, cette figure trop peu connue de notre histoire nationale fut au XVIII^e siècle l'un des premiers métis à se voir reconnaître, grâce ses talents artistiques, une place en vue dans la société française.** Tout à la fois patriote convaincu et fier de

ses origines métissées, il s'engagea dans les armées de l'an II et devint le premier homme de couleur à atteindre le grade de colonel. Deux cent cinquante jeunes Français de toutes régions, de tous quartiers et de toutes origines avaient été invités par la Présidence de l'Assemblée à célébrer sa mémoire, exemple pour les générations présentes de la permanence des valeurs républicaines de tolérance, d'égalité et de fraternité.



2008 : LE PARLEMENT DES ENFANTS REVIENT

Campagne électorale oblige, le Parlement des enfants, qui se tient traditionnellement au printemps, n'a pu avoir lieu en 2007. Mais dès le 7 juin prochain, les « délégués juniors » représentant 577 classes de CM2 retrouveront le chemin du Palais Bourbon. Pour la quatorzième édition de ce

grand rendez-vous pédagogique et citoyen, il leur est demandé d'imaginer des propositions de loi sur deux thèmes : l'éducation à l'environnement pour un développement durable ; les droits de l'homme, de la femme, de l'enfant et la participation des enfants à la démocratie locale.

